

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

Avril 2018



Chers concitoyens

Le sourire revient sur les visages avec l'arrivée du soleil et de la chaleur. Il est agréable de voir le renouveau de la nature : profitons-en.

Les effectifs de la commune voient de nombreuses adaptations. La disponibilité de Laurent est compensée par l'arrivée de Yannick Jegonday depuis le 19 mars pour un contrat à durée déterminée de 7 mois pendant la période de forte activité. Nous ferons le point à l'issue de la période hivernale en fonction du choix de Laurent de prolonger ou pas sa nouvelle orientation professionnelle. Katia, après 5 années passées en Bretagne est retournée dans la campagne parisienne fin février. Le budget de la commune de Kerfourn ne pouvait pas proposer le même niveau de rémunération. C'était important pour la suite de sa carrière. Elle pourra mettre en application la dématérialisation comptable et la numérisation de la gestion de notre commune dans sa nouvelle collectivité. Thibault Le Tarnec a pris ces fonctions le 13 mars sur la commune après quelques mois d'expérience à Vannes. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre bourgade. Natif du centre Bretagne, la ruralité fait partie de son environnement. Des changements sont aussi prévus au service d'aide à domicile. Enfin, nous avons renforcé l'accueil à la cantine avec la présence de trois adultes pour cerner nos terribles. Cette mesure financée par les parents depuis le 1 janvier donne visiblement toutes satisfactions. Le service a retrouvé une certaine sérénité. J'invite tous les acteurs à rester vigilants. N'est-ce pas les enfants !

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'urbanisme communal avait été en 2017 très décevant avec 5 ventes de maisons anciennes et une construction de maison neuve. Le 7 avril, nous avons déjà atteint ces chiffres avec même deux permis de construire de maison d'habitation. Nous pouvons espérer atteindre le minimum indispensable de 5 projets cette année. Nous avons décidé le 5 avril de dominer le foncier des 10 (15 ?) prochaines années en acceptant la proposition de vente du terrain route de Pembual début 2019. Effectivement, nous aurions pu attendre mais il sera confortable pour les futures équipes municipales d'activer le Plan d'aménagement de l'espace quand elles le souhaiteront. Aujourd'hui, nous avons toutes les facilités à notre disposition. Même si nous nous autoriserons la division de parcelles si le besoin se fait sentir.

Le Conseil municipal et les adhérents de l'UNC (Union nationale des combattants) section de Kerfourn vont financer chacun 50 % du nouveau drapeau (1300 €). Ce nouveau drapeau pourra être porté par les trois catégories membre de la section à savoir les AFN (Anciens d'Afrique du Nord) les OPEX (opérations extérieures) et les soldats de France. Les AFN continuent à porter fièrement leurs couleurs. Une réunion de la section sera organisée soit lors du 8 mai soit à la livraison du drapeau pour clarifier le nom des porte-drapeaux de ce nouvel étendard. C'est à nous aujourd'hui d'organiser le devoir de mémoire.

Nous préparons l'appel d'offres des travaux Place de l'Eglise. C'est un chantier important pour notre commune et comme souvent les travaux vont perturber les activités. L'idée est de relier en cohérence l'aménagement de la rue Saint Eloi avec la rue des Ajoncs au pied de la voie rurale N°4 faite en 2010. Conformément à la réunion des riverains du 10 novembre 2016 et la présentation aux vœux du 7 janvier 2018, les enjeux du projet sont multiples : embellir le domaine public, sécuriser l'espace, favoriser une liaison douce entre les commerces, revoir l'écoulement des eaux pluviales, conserver les places de stationnement en respectant les accès privés, bousculer les codes de circulation pour inciter à la réduction de vitesse, partager l'espace public, rendre accessible la rue et l'accès de la médiathèque, éviter les obstacles inutiles. Nous espérons un démarrage avant les vacances.

Joel Marivain

INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Mercredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Jeudi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Samedi 9h – 12h Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

**Bar-Tabac - résultats sportifs
journaux - Café Merlus
(Lorient)**

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h
Samedi 8h – 14h 16h – 1h
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire
Mercredi 13h30 - 18h
Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h
<http://mediathequekerfourn.jimdo.com>

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu
ouvrier
12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir
Grill/Pizzas 18h30 à 21h30
Fermé le dimanche

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h
à 18h30 en été et 17 H en hiver
du 1 octobre au 1 avril

Discours du 14 avril 2018

Inauguration logement rue du Puits

**Mme Soizic Perrault Conseillère Départementale du Morbihan,
Mme Herviaux ancienne sénatrice du Morbihan,
M René Jégat Président du Pays de Pontivy et représentant de Christine Le Strat Présidente de Pontivy
Communauté,
Messieurs Pierre Le Teste Maire de Crédin, M Claude Viet Maire de Saint Gonnery, M Joseph Le
Bouedec Maire de Guern,**

Mesdames, messieurs, chers amis,

Le début de l'histoire : Juillet 2003 un incendie se déclare dans l'ancien restaurant : procédure de péril imminent sans suite

- 2008 Première négociation
- 2009 Arrêté suite aux dépôts sauvages, procès-verbal d'état d'abandon manifeste
Estimation des domaines pour deux biens
Achat de la première maison rue Saint Eloi 5 000 €
- 2010 Négociation et accord terrain 687 m², commerce 25 000 € étage 5 000 €
Gestion de l'hypothèque et liquidation de l'entreprise propriétaire du rez de chaussée
Dissolution de la copropriété
En juillet délibération de création de logements sociaux avec Bretagne Sud Habitat
- 2011 Effacement rue du Puits
- 2013 Suite à l'abandon de BSH et l'absence de réponse des autres organismes, reprise du projet par la commune
Démolition des deux maisons, de l'ancienne boucherie et de l'ancien restaurant
- 2014 Vente d'un appartement communal et création d'une copropriété pour l'autofinancement de ce projet
Echange parcellaire pour le cheminement vers la boulangerie
Division parcellaire pour le parking
Choix du maître d'œuvre : Sandrine Nicolas de Noyal Pontivy
- 2015 Démolition de l'écurie
- 2016 Esquisse de la construction, finalisation du plan de financement et en fin d'année attribution des marchés
- 2017 Février début du chantier fin de chantier octobre !!!
Aménagement de l'aire de stationnement
- 2018 20 Février livraison du bien
Mi-mars premières locations

Financement :

- 2011 Budget effacement rue du Puits : reste à charge communal 42 000 € HT 50 400 € TTC
- 2017 Aménagement de l'espace public : 20 000 € HT
- 2013 Acquisition et démolition : 67 800 € HT
- 2017 Construction : 271 000 € HT

TOTAL : 400 800 € HT

2016 Création d'un budget annexe « logement social »

Emprunt sur le budget logement social 170 000 € de la Caisse des Dépôts compensé par les futurs loyers
Aide du Conseil Départemental du Morbihan : logement social 25 000 €
Parking 5 440 €
Aide du Conseil Régional via contrat de Pays : 38 000 €

Aide à la Pierre de l'Etat : 14 250 €
accord de dé-conventionnement du Préfet d'un logement en location depuis 1994

Aide de Pontivy Communauté : parking 13 300 €
logement social 24 000 €

Réserve Parlementaire de Mme Herviaux : 10 000 €

Autofinancement 100 810 € (50 000 € fonds propre et 50 000 € avec la vente du logement)

Mauvaise surprise : Mark Twain

Bonne surprise : vente d'un logement à une locataire
Implication des riverains par les travaux personnels en complément du projet communal
aide supplémentaire de 5000 € du CUP (Comité unique de programmation du Pays de Pontivy),
modification de l'aide du Département pour la création du parking, + 5440 €
modification du Fonds de concours Pontivy Communauté, +10 000 €
Bénéfice de la réserve parlementaire de Mme Herviaux, 10 000 €
Nous avons pu diminuer la durée du prêt à 25 ans
Le travail (acharné) de mes collègues notamment Philippe et Denis
Trois locations rapides dont deux nouveaux kerfournois

Merci à Tous,

Nous préparons un nouveau projet. Nous avons encore quelque maisons à rénover au centre-bourg et maintenant passons à table...

Pour son conseil municipal Joël Marivain







HORAIRES D'OUVERTURE DECHETTERIES

Fermeture définitive de la déchèterie de Neulliac

Kerponner (Noyal-Pontivy)

Ouverture de la déchèterie de Kerponner :
Adresse : Parc d'activités de Kerponner, Noyal-Pontivy
Horaires d'hiver : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(1^{er} octobre au 31 mars)
Horaires d'été : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
(du 1^{er} avril au 30 septembre)

Bréhan

Z.A. du Haut du Bois (*accès : en arrivant de Rohan, direction Les Forges*)
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Les lundis et mercredis de 9h30 à 12h
Le samedi de 14h30 à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Les lundis et mercredis de 9h30 à 12h00
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Noyal-Pontivy

Route du Petit Menec (*accès : direction Gueltas au bourg*)
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le lundi de 10h à 11h30 et de 14h à 17h
Le mercredi de 14h à 17h
Le vendredi de 14h à 17h
Le samedi de 10h à 11h30 et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Le lundi de 14h à 18h30
Le mercredi de 14h à 18h30
Le vendredi de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Réguiny

La Croix Guillard (*accès : à l'église à gauche*)
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le lundi de 15h à 17h
Le mercredi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Le lundi de 14h à 18h30
Le mercredi de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Cléguélec

P.A. Bann er Lann (à droite avant la boulangerie au bourg)
Tél. : 02 97 38 09 71
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le lundi de 14h à 17h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Le lundi de 14h à 18h30
Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Gueltas

Branguily (*accès : chemin départemental 25*)
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le lundi de 14h30 à 17h
Le jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Le lundi de 14h à 18h30
Le jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Pontivy

Rue Berthollet - ZI du Signan (*accès : ZI Signan Pontivy sud*)
Tél. : 02 97 25 17 69
Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le lundi 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Le mercredi de 14h à 17h
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
Le lundi de 14h à 18h30
Le mercredi de 14h à 18h30
Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

PAPA EST MORT POUR LA FRANCE

L'Œuvre Nationale du Bleuët de France
veille sur nous

Alice, veuve de guette,
Jeanne, Henri, Cyprien, Joséphine et Louis,
Papilles de la Nation



AIDONS CEUX QUI RESTENT
ENVOYEZ VOS DONS AU BLEUËT DE FRANCE

www.bleuetdefrance.fr - Le Bleuët de France
Hôtel National des Invalides 75007 Paris



Rentrée 2018-2019

Fiche d'information à destination des familles

Contactez Pontivy Communauté

1 Place Ernest Jan, B.P.96 56303 Pontivy Cedex
02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh
transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

1- Inscription auprès de Pontivy Communauté

La fiche d'inscription est à retourner remplie et signée par email ou voie postale **au plus tard pour le vendredi 8 juin 2018**. Après cette date, l'inscription ou réinscription tardive ne sera prise en compte que dans la limite des places disponibles et sur les circuits existants. En cas de redoublement de classe de terminale, les élèves doivent se réinscrire dès la parution des résultats définitifs. **Aucune inscription ne se fera lors des permanences.**

2- Le paiement (obligatoirement avant la rentrée)

Par courrier Adresser à Pontivy Communauté un chèque libellé à l'ordre du Trésor public, en indiquant nom et prénom(s) de l'enfant et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. La vignette à coller sur la carte de transport, qui doit être conservée d'une année sur l'autre, sera expédiée avant la rentrée.

En mairie Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de régler par courrier, des permanences sont prévues :
samedi 25 août 2018, de 9h à 12h, mairie de Noyal-Pontivy,
jeudi 30 août 2018, de 10h à 12h, mairie de Réguiny,
vendredi 31 août 2018, de 14h30 à 17h, mairie de Rohan.

Au siège de Pontivy Communauté Lors des permanences suivantes :
mercredi 11 et 18 juillet 2018, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
vendredi 6 et 27 juillet 2018, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
mercredi 29 août de 8h à 12h et de 14h à 19h,
samedi 1 septembre de 9h à 12h.

3- Les tarifs 2018-2019

Catégories et tarifs	Annuel	Trimestre 1	Trimestre 2 et 3
Tarif 1	135 €	45 €	90 €
Tarif 1B - 3 enfants transportés (<i>joindre un justificatif</i>)	107 €	45 €	62 €
Tarif 2 - élève hors secteur	165 €	55 €	110 €
Tarif 3 - élèves internes	75 €	33 €	42 €
Duplicata de carte	10 €		

Élèves scolarisés hors du secteur scolaire habituel et élèves des Côtes-d'Armor :
tarifs et modalités d'inscription sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique transports scolaires.

4- Demande de création d'un nouvel arrêt

Les circuits sont consultables sur le site internet de Pontivy Communauté. Les demandes de création d'arrêt ou de modification de circuit doivent être formulées **avant le vendredi 8 juin 2018** à l'aide de l'imprimé disponible à Pontivy Communauté, en mairie ou sur le site Internet. Toute demande formulée après cette date sera examinée en septembre 2018.

Bréhan	Guern	Neulliac	Réguiny	Saint-Gonnery
Cléguérec	Kerfourn	Noyal-Pontivy	Rohan	Saint-Thuriau
Crédin	Kergrist	Pleugriffet	Saint-Aignan	Sainte-Brigitte
Croixanvec	Le Sourn	Pontivy	Saint-Connec	Séglien
Gueltas	Malguénac	Radenac	Saint-Gérand	Silfiac



Synthèse départementale Service de recharge (IRVE)



Etotem - 18kW Connecteurs: 2*T2-E/F	
Nombre de bornes	168
Dont avec lecteur Carte Bancaire	106



ABB - 22kW Connecteurs: CHAdeMO-Combo-T2	
Nombre de bornes	17
Dont avec lecteur Carte Bancaire	17



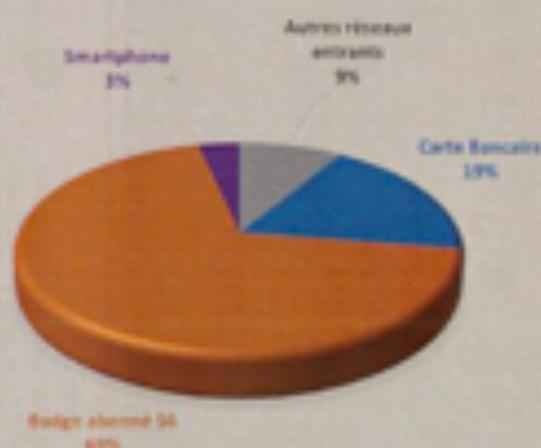
DBT - 50kW Connecteurs: CHAdeMO-Combo-T2	
Nombre de bornes	11
Dont avec lecteur Carte Bancaire	1

Service clients 09 70 83 02 13

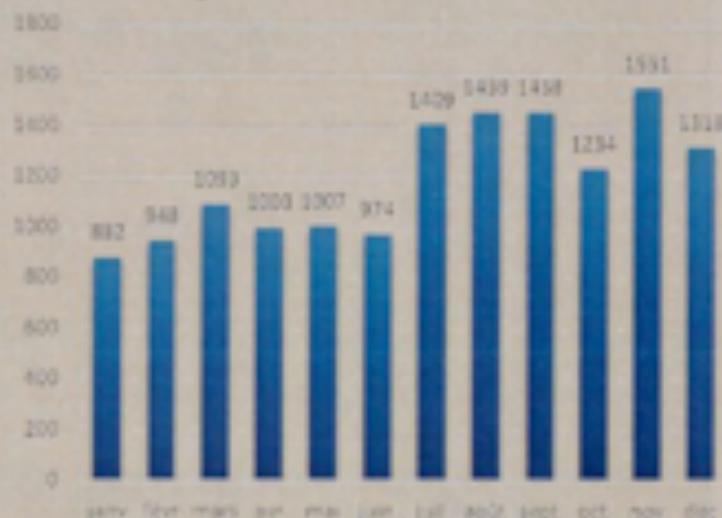
294 abonnés au service
196 bornes
392 points de charges
2,1 millions de kilomètres parcourus
710 tonnes de CO₂ évitées

+ 34,5 % nouvelles immatriculations (361)

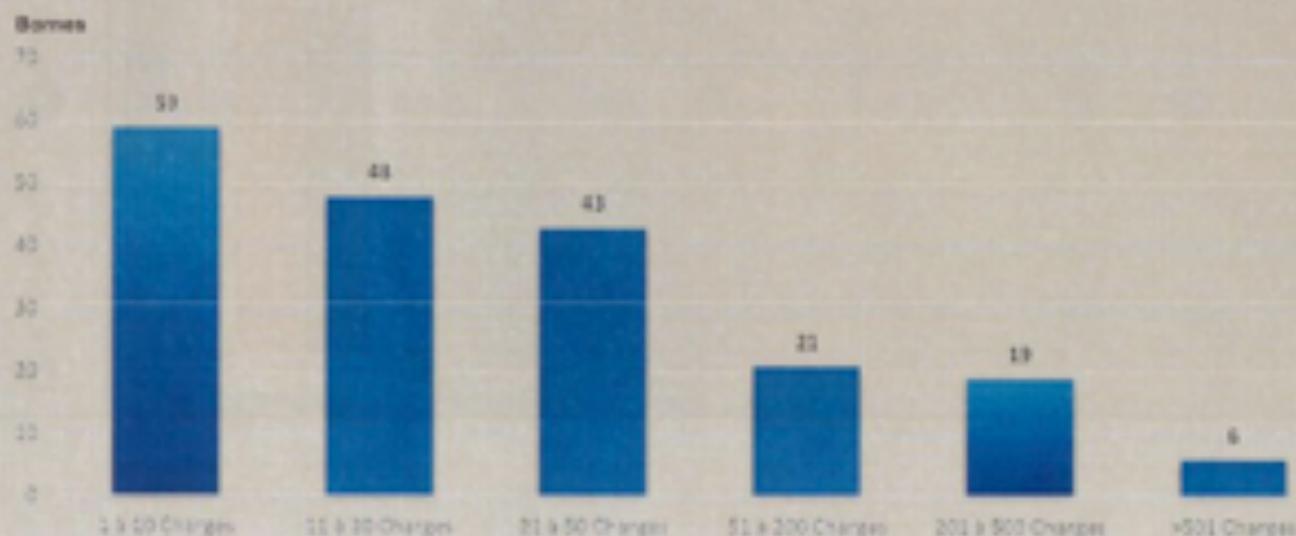
Moyens d'accès

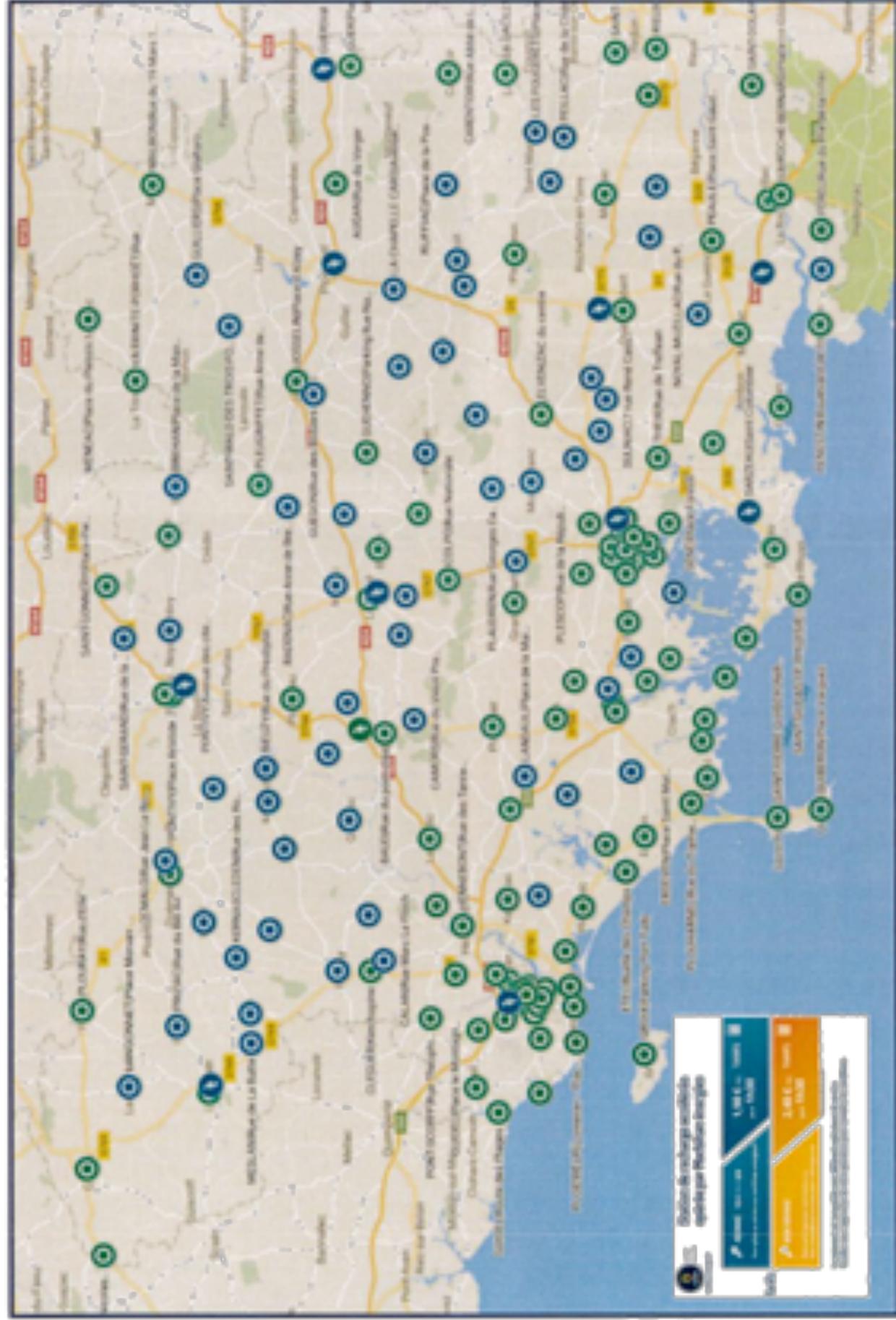


14 335 charges sur l'année



Fréquence d'utilisation des bornes





-  Borne Rapide avec lecteur de Carte Bancaire
-  Borne Normale avec lecteur de Carte Bancaire
-  Borne Normale
-  Borne Normale avec lecteur de Carte Bancaire